

RÈGLEMENT VTT

COUPE DE FRANCE



TRIAL

SOMMAIRE

VERSION DU 01/01/2024 (modification en rouge)

1. DEFINITION	3
2. PARTICIPATION ET DEROULEMENT	3
3. CLASSES	4
Classe Elite Homme	5
Classe Expert Homme	5
Classe Nationale 1 Homme	5
Classe Nationale 2 (Mixte)	6
Classe Nationale 3 (Mixte)	6
Classe Nationale Jeune (Mixte)	6
Classe Elite Femme	6
Classe Nationale Femme	6
4. ENGAGEMENTS	6
5. ATTRIBUTION DES NUMEROS	7
6. L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMISTRATIF	8
7. COMPTAGE DES POINTS	8
8. LES TITRES	9
9. DOTATIONS	10

1. DEFINITION

- 1.1 La Fédération Française de Cyclisme met en compétition la “**COUPE DE FRANCE DE VÉLO TOUT TERRAIN - TRIAL**”. Cette compétition se déroule sur plusieurs épreuves à l’issue desquelles est établi un classement général final.
- 1.2 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s’engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.
- 1.3 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l’application du présent règlement.

2. PARTICIPATION ET DEROULEMENT

- 2.1 Les épreuves de la Coupe de France sont ouvertes aux compétiteurs et compétitrices français licenciés à la FFC, et étrangers licenciés au titre d’une fédération affiliée à l’Union Cycliste Internationale.
- 2.2 Les types de licence FFC prérequis permettant l’inscription et la participation aux différentes courses sont les suivantes :

Catégorie	Type Licence requis
Hommes et Femmes - à partir de la catégorie U19 (inclue)	* licences : Elite, Open 1, 2, 3
Hommes et Femmes U17, U15, U13	* licences : U17, U15, U13

Des pilotes de catégorie inférieure U11 (9-10 ans) pourraient éventuellement participer aux Coupes de France à condition d’avoir gagné leur sélection en manche interrégionale qualificative et ou sur dérogation de la Direction Technique Nationale, dans la limite de 2 par circuit interrégional.

- 2.3 Les épreuves se dérouleront sur 5 zones, L’organisateur doit créer deux groupes de cinq zones, dans le but de diminuer le nombre de porte dans chaque zone.

1^{ème} Solution :

- 1^{er} groupe pour les catégories Nationale Femme, Nationale Jeune, National 3, National 2 et National 1 Homme.
- 2^{ème} groupe pour les catégories Elite Femme, Expert Homme et Elite Homme.

2^{ème} Solution :

- 1^{er} groupe pour les catégories Nationale Femme, Nationale Jeune et National 3.
- 2^{ème} groupe pour les catégories Elite Femme, Nationale 2, Nationale 1 Homme, Expert Homme et Elite Homme.

- 2.4 Pour toutes les catégories, les zones doivent inclure six principaux secteurs constitués d’obstacles (passages ou portes). Les flèches de chaque secteur ont le même numéro et une lettre différente. Le numéro de la dernière porte de chaque secteur est entouré (par exemple 1A, 1B et 1C appartient au secteur 1 et ainsi de suite).

2.5 Format de compétition pour les catégories Elite Homme et Elite Femme, Nationale 3 Mixte, Nationale Jeune Mixte : Chaque format de compétition de Coupe de France doit inclure une 1/2 Finale et une Finale.

Format de compétition pour les catégories Expert Homme, National 1 Homme, Nationale 2 Mixte, Nationale Femme : Chaque format de compétition de Coupe de France doit inclure une Finale directe.

1/2 Finale Elite Femmes Elite Homme Nationale 3 Mixte, Nationale Jeune Mixte :

La 1/2 Finale de Coupe du France de Trial est ouverte à tous les compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s. La 1/2 Finale doit comprendre au minimum deux tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s.

Finale Elite Femmes Elite Homme Nationale 3 Mixte, Nationale Jeune Mixte :

Les Cinq ou six meilleurs coureurs pour la Catégorie Elite Homme, Nationale Jeunes Mixte et Nationale 3 Mixte et les quatre ou les trois meilleurs coureurs pour la catégorie Elite Femme de la 1/2 Finale seront éligibles pour participer à la Finale. Les points de pénalités obtenus lors de la 1/2 Finale ne seront pas comptabilisés pour la Finale.

En cas d'égalité, les points de pénalités obtenus lors de la 1/2 Finale permettront de désigner le vainqueur.

Déroulement de la Finale

Lors de la Finale, le système six par six sera appliqué. Avant le départ, les compétiteurs / compétitrices seront présenté(e)s sur le podium de départ, en ordre inverse de la position obtenue lors de la 1/2 Finale. Après la présentation, ils doivent aller à la section une. L'ordre de départ sera déterminé par le résultat obtenu lors de la 1/2 Finale. Celui / celle qui obtient la sixième (quatrième ou troisième) place commence en premier dans la première section et ainsi de suite. Le même principe s'applique aux autres sections. Une fois qu'un compétiteur / compétitrice a terminé une section, le / la suivant/e à un maximum de trente secondes pour démarrer la section. Après ces trente secondes, le temps de section est en cours. En cas de blessure légère, l'autre coureur doit dépasser et démarrer la section devant lui / elle.

Finale directe Expert Homme, National 1 Homme, Nationale 2 Mixte :

La Finale directe de Coupe du France de Trial est ouverte à tous les compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s. La Finale directe doit comprendre au minimum trois tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de compétiteur/compétitrice enregistré(e)s

La Catégorie Nationale Femme bénéficiera d'un classement scratch toutes catégories confondues.

Le nombre de zones et de tours minimum est comme indiqué ci-dessous :

Tour	Nombre de zones	Nombre de tours
1/2 Finale	5	2
Finale	5	1
Finale directe	5	3

3. CLASSES

3.1 Les classes sont déterminées suivant un cumul de points reprenant les classements Championnats de France VTT et Coupe de France VTT de l'année précédente.

- 3.2 Les coureurs devront avoir un type de licence en concordance avec leur classe pour pouvoir s'inscrire aux épreuves.
- 3.3 En fonction de leurs résultats de l'année précédente, les pilotes auront la possibilité de s'inscrire dans telle ou telle classe de niveau. La répartition sera établie chaque année dans un document annexe intitulé « Classification des Classes Trial »

Classe Elite Homme

Seront considérés comme tels :

- Les coureurs classés parmi les 10 premiers de cette classe l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme.
- Les 3 premiers de la classe Expert Homme de l'année précédente en « Coupe de France & Championnat de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme, dans la limite de 7 places.
- Les pilotes étrangers classés au meilleur niveau international

Classe Expert Homme

Seront considérés comme tels :

- Les coureurs classés parmi les 12 premiers de cette classe l'année précédente (excepté les coureurs montant en Elite) en « Coupe de France & Championnats de France »,
 - Les 3 coureurs Elite Homme l'année précédente ne pouvant être maintenus dans cette classe en « Coupe de France & Championnats de France »
 - Les 5 premiers coureurs de la classe Nationale 1 Homme en « Coupe de France & Championnats de France »,
 - Autres pilotes classés dans cette classe, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles
 - Les pilotes étrangers classés au niveau intermédiaire à l'international
 - Les pilotes classés dans la classe de niveau inférieur pour l'année en cours, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles

Classe Nationale 1 Homme

Seront considérés comme tels :

- Les coureurs classés parmi les 20 premiers de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », (excepté les coureurs montant en EXPERT HOMME) en « Coupe de France & Championnats de France »
- Les 7 premiers National 2 de l'année précédente au cumul des résultats "Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme.
- Autres pilotes classés dans cette classe, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles

- Les pilotes classés dans la classe de niveau inférieur pour l'année en cours, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles

Classe Nationale 2 (Mixte)

Seront considérés comme tels :

- Les coureurs classés parmi les 10 premiers de la classe Nationale 3 l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France »
- Autres pilotes classés dans cette classe, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles
- Les pilotes classés dans la classe de niveau inférieur pour l'année en cours, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles
- Les pilotes Femmes en inscriptions libres

Classe Nationale 3 (Mixte)

- Les coureurs classés parmi les 5 premiers de la classe JEUNE de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France »
- Autres pilotes classés dans cette classe, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles
- Les pilotes classés dans la classe de niveau inférieur pour l'année en cours, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles
- Les pilotes Femmes en inscriptions libres

Classe Nationale Jeune (Mixte)

- Cette classe est ouverte à tous les coureurs hommes des catégories U13, U15, qui le désirent, dans la limite des places disponibles
- Les pilotes Femmes en inscriptions libres

Classe Elite Femme

- Cette classe est **ouverte à toutes les femmes reconnus de ce niveau.**

Classe Nationale Femme

- Cette classe est ouverte **à toutes les femmes à partir de la catégorie U13.**
- Les Femmes inscrites en Nationale 2, Nationale 3 et en Nationale Jeune, en plus des classements spécifiques dans chacune des classes seront classées en Nationale Femme

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements par Internet

Les engagements et le paiement se font en ligne sur la plateforme d'inscription (www.ffc.fr).

Les inscriptions en ligne « normales » seront closes le lundi 20h00 précédant la compétition.

Le lendemain de la date butoir des inscriptions en ligne « normales », une deuxième **période d'inscription « en retard »** est ouverte généralement jusqu'à J-1 du premier jour du programme.

Toutes les inscriptions effectuées durant la période des inscriptions « en retard » sont majorées de **30 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **90 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

4.2 Engagements sur place

Les inscriptions sur les sites de compétition sont possibles en salle de permanence, jusqu'à 12h00 la veille de la compétition, dernier délai.

Les horaires d'ouverture de la salle permanence sont indiqués sur les programmes des épreuves.

Toutes les inscriptions effectuées « sur place » sont majorées de **50 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions sur place par le biais des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **120 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

4.3 Remboursement

Le remboursement de l'engagement est possible uniquement sur présentation d'un certificat médical de contre-indication indiquant le nom du compétiteur, daté d'une date antérieure à la compétition en question.

La démarche devra être faite impérativement dans la semaine suivant la compétition.

Les demandes se feront par mail, en joignant le certificat médical et en indiquant les données suivantes : *numéro de facture (impératif), nom et prénom, numéro de licence, lieu et date de l'épreuve, catégorie de course et certificat médical*

Aucun remboursement ne sera effectué si la demande est hors délai.

5. ATTRIBUTION DES NUMEROS

Les numéros de 1 à 30	Classe Elite Homme
Les numéros de 31 à 60	Classe Expert Homme
Les numéros de 61 à 100	Classe Nationale 1 Homme
Les numéros de 101 à 200	Classe Nationale 2
Les numéros de 201 à 300	Classe Nationale 3
Les numéros de 301 à 400	Classe Elite Femme
Les numéros de 401 à 500	Classe Nationale Jeune

Ils sont limités comme suit :

Classe Nationale Jeune Homme et Femme	30 participants maximum
Classe Nationale 3 Homme et Femme	25 participants maximum
Classe Nationale 2 Homme et Femme	30 participants maximum

Classe Nationale 1 Homme 20 participants maximum

Classes Expert Homme et Elite Femme 30 participants maximum

Classes Elite Homme 20 participants maximum

En cas de quota de coureurs supérieur par catégories (inscription de pilotes étrangers), le collège des arbitres se réserve la possibilité de réduire le nombre de zones et/ou de tour de zones suivant la catégorie.

6. L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMINISTRATIF

6.1 L'accueil, l'inscription et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par la Fédération Française de Cyclisme www.ffc.fr

Le retrait des dossards des coureurs sera possible jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie uniquement pour les coureurs régulièrement engagés au préalable.

6.2 Les concurrents devront être régulièrement engagés et présenteront au contrôle leur licence et/ou leur certificat médical.

6.3 Un concurrent ne sera considéré comme régulièrement engagé que lorsqu'il aura rempli et validé son engagement et le paiement en ligne.

7. COMPTAGE DES POINTS

Barème d'attribution des points par manche :

1er : 200 pts, 2e : 170 pts, 3e : 150 pts, 4e : 140 pts, 5e : 132 pts, 6e : 126 pts, 7e : 122 pts, 8e : 120 pts, 9e : 118 pts, 10e : 116 pts, 11e : 114 pts, 12e : 112 pts, 13e : 110 pts, 14e : 108 pts, 15e : 106 pts, 16e : 104 pts, 17e : 102 pts, 18e : 100 pts, 19e : 98 pts, 20e : 96 pts, 21e : 94 pts, 22e : 92 pts, 23e : 90 pts, 24e : 88 pts, 25e : 86 pts, 26e : 84 pts, 27e : 82 pts, 28e : 80 pts, 29e : 78 pts, 30e : 76 pts, 31e : 74 pts, 32e : 72 pts, 33e : 70 pts, 34e : 68 pts, 35e : 66 pts, 36e : 65 pts, 37e : 64 pts, 38e : 63 pts, 39e : 62 pts, 40e : 61 pts, 41e : 60 pts, 42e : 59 pts, 43e : 58 pts, 44e : 57 pts, 45e : 56 pts, 46e : 55 pts, 47e : 54 pts, 48e : 53 pts, 49e : 52 pts, 50e : 51 pts, 51e : 50 pts, 52e : 49 pts, 53e : 48 pts, 54e : 47 pts, 55e : 46 pts, 56e : 45 pts, 57e : 44 pts, 58e : 43 pts, 59e : 42 pts, 60e : 41 pts, 61e : 40 pts, 62e : 39 pts, 63e : 38 pts, 64e : 37 pts, 65e : 36 pts, 66e : 35 pts, 67e : 34 pts, 68e : 33 pts, 69e : 32 pts, 70e : 31 pts, 71e : 30 pts, 72e : 29 pts, 73e : 28 pts, 74e : 27 pts, 75e : 26 pts, 76e : 25 pts, 77e : 24 pts, 78e : 23 pts, 79e : 22 pts, 80e : 21 pts, 81e : 20 pts, 82e : 19 pts, 83e : 18 pts, 84e : 17 pts, 85e : 16 pts, 86e : 15 pts, 87e : 14 pts, 88e : 13 pts, 89e : 12 pts, 90e : 11 pts, 91e : 10 pts, 92e : 9 pts, 93e : 8 pts, 94e : 7 pts, 95e : 6 pts, 96e : 5 pts, 97e : 4 pts, 98e : 3 pts, 99e : 2 pts, 100e : 1 pt.

Sera retenue la totalité des résultats si le nombre d'épreuves est compris entre 1 et 3 épreuves, et la totalité des résultats des courses réellement organisées moins le plus mauvais résultat (une absence est considérée comme un résultat) si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 4.

Les Championnats de France compteront comme une manche de Coupe de France et attribueront des points pour le classement général final de la Coupe de France si la Coupe de France ne compte pas plus d'une manche.

En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places (places de premier, de places de second, etc.) ~~sur la totalité des épreuves organisées~~ ; puis en dernier ressort il sera tenu compte de la place obtenue lors de la dernière manche de la Coupe de France.

8. LES TITRES

À l'issue de la Coupe de France seront décernés 9 titres de vainqueur TRIAL :

- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Elite Homme
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Expert Homme
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Nationale 1 Homme
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Nationale 2 (Mixte)
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Nationale 3 (Mixte)
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Elite Femme
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Nationale Femme (Scratch des Femmes en Nat 2, Nat 3 et Nat Jeune)
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Nationale Jeune (Mixte)
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Masters (30 ans et +)

A condition qu'au moins 8 compétiteurs soient inscrits dans chaque classe concernée pour les hommes, 3 compétitrices pour les Femmes et 5 compétiteurs pour les Masters. Pour établir le classement de la Coupe de France de Trial Masters, un classement des 30 ans et + sera sorti du classement Scratch de la Coupe de France Nationale 2.

9. DOTATIONS

COUPE DE FRANCE DE VTT TRIAL

CLASSEMENT PAR MANCHE

Montant général des prix : 600 € - Elite Hommes et Elite Femme

1 ^{er}	300 €
2 ^e	200 €
3 ^e	100 €

CLASSEMENT GENERAL FINAL

Montant général des prix : 1100 € - Elite Hommes

1 ^{er}	350 €
2 ^e	250 €
3 ^e	180 €
4 ^e	150 €
5 ^e	100 €
6 ^e	70 €

Montant général des prix : 780 € - Elite Femmes

1 ^{er}	350 €
2 ^e	250 €
3 ^e	180 €